



©Patrick Brault

Le Mont de Grange est une réserve naturelle de 3 000 ha, classée Natura 2000. C'est aussi une réserve de chasse où se côtoient cerfs, chamois, chevreuils, mouflons, marmottes, tétras lyres, lagopèdes, aigles royaux... Vous pouvez les observer facilement tôt le matin.

Cette randonnée invite aussi à la découverte de la flore sauvage tels le lys martagon, le lys paradis, l'ancolie des Alpes, les gentianes ou le génépi.

Cette randonnée de niveau difficile démarre à Saint Théodule au lieu-dit Follebin à Abondance. Vous longerez la Chapelle Saint Théodule.

Vous prendrez ensuite la direction des chalets d'alpages du Baily et du Jouly, un chemin carrossable qui surplombe le lac des Plagnes et qui offre une vue magnifique sur Entre-Deux-Pertuis et le Roc de Tavaneuse.

Vous rejoindrez ensuite les chalets de Lenlevay, où les vaches Abondance profitent des alpages pendant la saison d'été.

Vous prendrez ensuite la direction du chemin du GR5 en direction de la Chapelle puis de la crête de Coincon, un sentier assez raide qui vous mènera jusqu'au sommet du Mont de Grange. Une table d'orientation permet de découvrir les différents sommets des Alpes françaises et suisses et du Jura.

Variante : la montée peut également se faire depuis Pré la Joux à Châtel.

NE RAPPORTONS QUE DES SOUVENIRS ...

- Restons sur les sentiers
- Préservons nos sites naturels
- Ramenons nos déchets
- Partageons l'espace, soyons discrets et courtois
- Refermons les barrières
- Contournons les troupeaux et restons calmes face aux chiens de protection
- Portons des chaussures et des vêtements adaptés
- N'oublions pas eau et encas

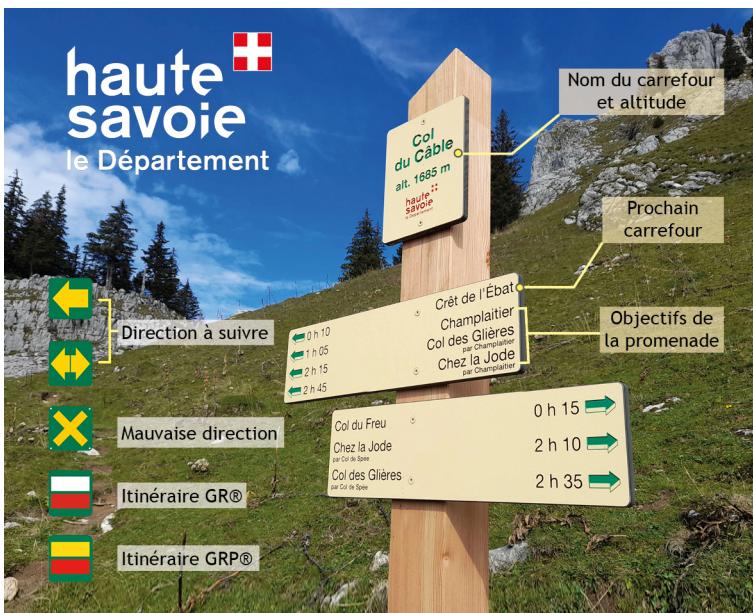
... NE LAISSONS QUE DES TRACES DE PAS

SECOURS : 112 ou 18 ou 114 par SMS

MÉTÉO : 3250 (2,99 €/appel + prix de l'appel) - www.meteofrance.com

INFORMATION

abondance@ot-peva.com
04 50 73 02 90



BALADES ET RANDONNÉES



ITINÉRAIRE PÉDESTRE : MONT DE GRANGE DEPUIS ABONDANCE – CHAPELLE SAINT THÉODULE

Le Mont de Grange (2432 m) est l'un des plus connus du Massif du Chablais. A son sommet, vous découvrirez une vue sur toute la vallée d'Abondance, les montagnes de la région, le lac Léman et le Mont-Blanc.

Aller/retour

DIFFICILE

5h00

12.6 km

+ 1130 m

- 1130 m

2432 m

Animaux tenus en laisse

COMMENT S'Y RENDRE : Le départ est à Abondance, au centre du village, prendre la direction du lac des Plagnes. Sur la route, après un grand virage, prendre à gauche direction Follebin. Monter une petite route en lacet. Vous rejoindrez une route carrossable, continuer jusqu'à un petit parking.

ABONDANCE



ITINÉRAIRE

Parking de « Saint Théodule » à « Follebin » à Abondance.

- 1 Suivre le chemin qui mène à la Chapelle Saint Théodule et prendre ensuite la direction des « Chalets de Baily » et du « Chalets du Jouly » par un chemin carrossable.
- 2 Rejoindre ensuite les chalets de « Lenlevay ».
- 3 Prendre le chemin qui monte sur la gauche, c'est le GR5 en direction de la « Crête de Coincon ».
- 4 Après environ 200 mètres, prendre le sentier qui monte dans la forêt sur la gauche « Crête de Coincon ».
- 5 Suivre le sentier sur toute l'arête, il vous mènera au sommet du Mont de Grange.

ACCUEIL : Quelle que soit votre randonnée, pensez à prendre dans votre sac à dos, des barres de céréales, de l'eau en quantité suffisante, des lunettes de soleil, de la crème solaire, une petite trousse à pharmacie, ainsi que des vêtements adaptés à votre sortie en fonction de la saison et de la météo annoncée.